

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 17 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Julien THELLIER
M. René GODIGON	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Florent MONEYRON
M. Didier MATRAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Agnès LAVEST	M. Bernard SAXER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Aline ROCHE	M. Cyrille COURTY
M. Daniel PEYNON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	Mme Marie-France BARRIER
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

**VOTE :** En exercice : 36

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)  
M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)  
Mme Monique FERRIER (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND  
Mme Isabelle BRACALE

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : RH – AFFAIRES GENERALES – CONVENTION DE STAGE**

**RH – AFFAIRES GENERALES – CONVENTION DE STAGE**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président précise que la CCEDA accueillera une stagiaire au cours de l'année scolaire 2019-2020 aux affaires générales

Il s'agit de Coralie HERCEGFI qui sera accueillie dans le cadre d'un bac pro gestion administration auprès de l'agent en charge de la comptabilité et de l'agent en charge de l'accueil :

- Les 23-25-30/10/2019
- Les 26-27-28/02/2020
- Les 2-3-4/03/2020
- Du 20 au 24/04 et le 30/04/2020.

Ce stage ne sera pas rémunéré.

La Communauté de Communes prendra en charge des frais de déplacements éventuellement engagés par le stagiaire au sein du territoire intercommunal.

Aussi, Monsieur le Président propose à l'Assemblée :

- 1- De l'autoriser à passer la convention de stage avec les structures et établissements scolaires concernés.
- 2- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des conventions et tous les documents afférents aux présentes décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 02 octobre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.